



Bruxelles, le 19 décembre 2014

Le fait de la semaine

Françoise Grossetête participait jeudi matin à un petit-déjeuner réunissant tous les acteurs du secteur de la santé animale (vétérinaires, éleveurs, pharmaciens, industriels, agence de santé publique...). L'occasion pour elle de rappeler que santé animale et santé humaine sont étroitement liées, et de faire un point sur la nouvelle législation concernant le médicament vétérinaire, dont elle a été nommée rapporteur au Parlement européen. L'antibio-résistance, qui fait chaque année près de 25 000 morts en Europe, et le mésusage des antibiotiques en médecine vétérinaire figurent parmi les enjeux principaux de cette nouvelle réglementation.

Budget 2015

Le Parlement européen a adopté cette semaine le projet de budget pour 2015, et le renflouement du budget 2014. Un accord a pu être arraché par le Parlement européen suite à d'intenses négociations avec le Conseil. Les États membres étaient récalcitrants à honorer leurs engagements de paiement pour 2014, mettant en péril la pérennité de programmes clés tels qu'Erasmus.

Le budget 2015 prévoit donc 145,32 milliards de crédits d'engagements et 141,21 milliards de crédits de paiements, ce qui représente un peu plus de 1% du PIB des 28 pays de l'UE.

À cela s'ajoutent 4,25 milliards d'euros supplémentaires destinés à régler les factures impayées en 2014.

Le Parlement européen est parvenu à modifier sensiblement la répartition des crédits. *"Nous avons obtenu un supplément de 45 millions d'euros pour le programme de Recherche et d'innovation Horizon 2020, une rallonge de 16 millions pour le programme étudiant Erasmus + et une augmentation de 32 millions d'euros pour les actions extérieures"* s'est félicitée Françoise Grossetête. À souligner également, l'allocation de 273,6 millions d'euros aux agriculteurs pour pallier les

pertes encourues suite à l'embargo russe, sans puiser dans la réserve de crédit prévue pour les crises agricoles.

Annonce du Programme de travail de la Commission pour 2015

Le mardi 16 décembre, Jean-Claude Juncker et son équipe présentaient devant le Parlement les grandes priorités figurant à l'agenda de la Commission européenne pour l'année 2015. Françoise Grossetête s'est réjouie de ce programme de travail simplifié, resserré autour de quelques initiatives clés et centré sur la relance de la croissance et la lutte contre le chômage.

Débarassé de près de 80 textes législatifs, le nouveau programme de travail se concentrera en effet sur les thèmes de l'investissement, de la lutte contre le chômage, de l'énergie, du numérique, de l'immigration et de la monnaie unique. *«Fini les réglementations sur la taille des fruits et légumes ou la consommation d'eau des toilettes. La nouvelle Commission Juncker a pris la mesure de l'ampleur des défis et s'est résolue à un grand ménage législatif, afin d'apporter des réponses concrètes et rapides aux citoyens dans la crise»* a commenté l'eurodéputée.

Stratégie de Sécurité Intérieure : l'UE renforce la coopération contre la menace djihadiste.

Le Parlement européen a adopté mercredi 17 décembre une résolution très claire concernant la stratégie de sécurité intérieure de l'UE et demandant à la Commission d'inclure dans cette dernière les nouveaux défis sécuritaires, tels que la menace djihadiste.

Alors que le nombre de jeunes européens candidats au djihad ne cesse d'augmenter, et alors que l'Australie a été victime cette semaine d'un nouvel attentat terroriste sur son sol, les eurodéputés ont appelé la Commission européenne à tout mettre en œuvre pour faciliter la coopération entre les agences de renseignement des États membres, afin de mieux faire circuler l'information et de pouvoir identifier rapidement les personnes qui se radicalisent.

"La sécurité des européens dépasse les clivages partisans" a ainsi estimé Françoise Grossetête. *"Au-delà du terrorisme, le cyber-crime, l'essor des trafics et du crime organisé sont d'autres menaces qui doivent nous inquiéter. Face à ces enjeux qui ne se limitent pas aux frontières nationales, nous devons apporter une réponse coordonnée au niveau européen. La sécurité des citoyens doit être la première priorité de l'Europe"* a conclu la députée.

Le chiffre de la semaine

80 : C'est le nombre de propositions législatives obsolètes ou inutiles que la Commission européenne a retiré de son agenda afin de lutter contre l'inflation normative. Elle ne présentera que 23 initiatives en 2015, au lieu d'une centaine chacune des années précédentes. Moins légiférer et mieux légiférer, tel est le défi!
